

11e Baromètre Flash de la COFAC

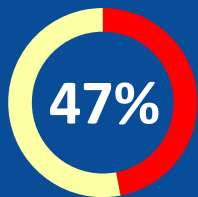
Des difficultés de trésorerie qui deviennent très préoccupantes pour l'emploi et l'activité
Santé et bien-être : des enjeux pour les pratiques artistiques et culturelles



Enquête réalisée par la COFAC entre mai et juillet 2026
COFAC – Association Loi 1901
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS
www.cofac.asso.fr

11e Baromètre Flash de la COFAC

Des difficultés de trésorerie qui deviennent très préoccupantes pour l'emploi et l'activité
Santé et bien-être : des enjeux pour les pratiques artistiques et culturelles



Des associations employeuses ont eu des **difficultés de trésorerie au cours des 3 dernières années**. Pour la moitié d'entre-elles, ce sont des difficultés récurrentes.



18% des associations employeuses et **8% des non-employeuses** ont **moins de 1 mois à 3 mois de trésorerie** : pour les associations dont, par définition, les ressources arrivent ponctuellement au cours de l'année et non dans un flux continu, cette situation est particulièrement alarmante.



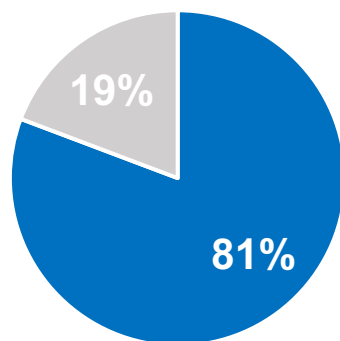
Les effets des pratiques artistiques et culturelles sur la santé et le bien-être constituent un enjeu pour plus d'une association répondantes sur deux. Mais la mise en place d'actions spécifiques reste cependant limitée faute de moyens ; les associations employeuses sont deux fois plus nombreuses à les mettre en place.

Financements et trésorerie

Montant des subventions **LOCALES** en 2025, comparé aux 2 années précédentes :

Part des associations ayant reçu une subvention :

■ Subventions ■ Aucune subvention

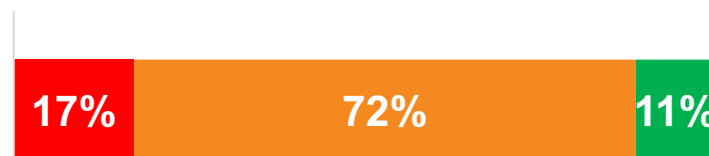


81% des associations interrogées sont soutenues par les collectivités locales. *

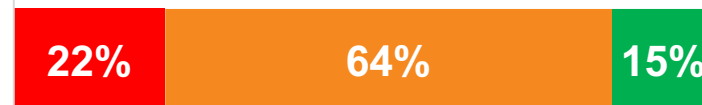
En 2025 les subventions **LOCALES** étaient :

■ inférieures ■ égales ■ supérieures

comparées à 2024



comparées à 2023



Malgré des disparités, la **sphère locale maintient son soutien** aux associations culturelles.

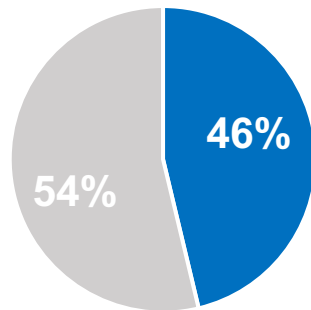
* 29 % des associations non-employeuses ne demandent aucune subvention locale (contre 15% des associations employeuses).

Financements et trésorerie

Montant des subventions **DEPARTEMENTALES** en 2025, comparé aux 2 années précédentes:

Part des associations ayant reçu une subvention :

■ Subventions ■ Aucune subvention



46% des associations interrogées reçoivent des subventions des départements. *

En 2025 les subventions **DEPARTEMENTALES** étaient :

■ inférieures ■ égales ■ supérieures

comparées à 2024



comparées à 2023



Près d'**1/3 des associations** ont vu leurs subventions départementales baisser.

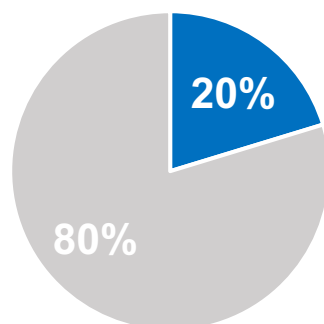
* 77 % des associations non-employeuses ne demandent aucune subvention départementale (contre 42% des associations employeuses).

Financements et trésorerie

Montant des subventions **REGIONALES** en 2025, comparé aux 2 années précédentes:

Part des associations ayant reçu une subvention :

■ Subventions ■ Aucune subvention



Seulement 20% des associations interrogées reçoivent des subventions des régions. *

Vos subventions **REGIONALES** en 2025 étaient :

■ inférieures ■ égales ■ supérieures

comparées à 2024



comparées à 2023



Presque 1 association sur 2 a vu ses subventions régionales baisser.

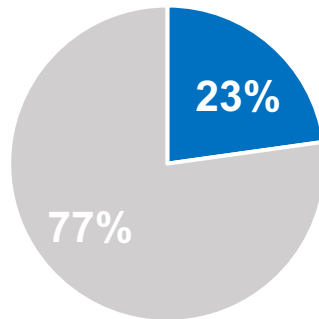
* 85 % des associations non-employeuses ne demandent aucune subvention régionale (contre 78% des associations employeuses).

Financements et trésorerie

Montant des subventions en régions des **ADMINISTRATIONS DECONCENTREES** en 2025, comparé aux 2 années précédentes:

Part des associations ayant reçu une subvention :

■ Subventions ■ Aucune subvention



Seulement 23% des associations interrogées reçoivent des subventions des administrations déconcentrées (DRAC, DRAJES...). *

Vos subventions en régions **DES ADMINISTRATIONS DECONCENTREES** en 2025 étaient :

■ inférieures ■ égales ■ supérieures

comparées à 2024



comparées à 2023



Près d'1/3 des associations ont vu leurs subventions des administrations déconcentrées baisser.

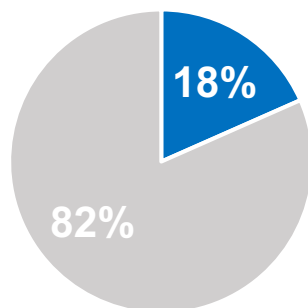
*87 % des associations non-employeuses ne demandent aucune subvention en régions des **ADMINISTRATIONS DECONCENTREES** (contre 73% des associations employeuses).

Financements et trésorerie

Montant des subventions **NATIONALES** en 2025, comparé aux 2 années précédentes:

Part des associations ayant reçu une subvention :

■ Subventions ■ Aucune subvention



Seulement 18% des associations interrogées reçoivent des subventions de l'Etat.*

Vos subventions **NATIONALES** en 2025 étaient :

■ inférieures ■ égales ■ supérieures

comparées à 2024



comparées à 2023

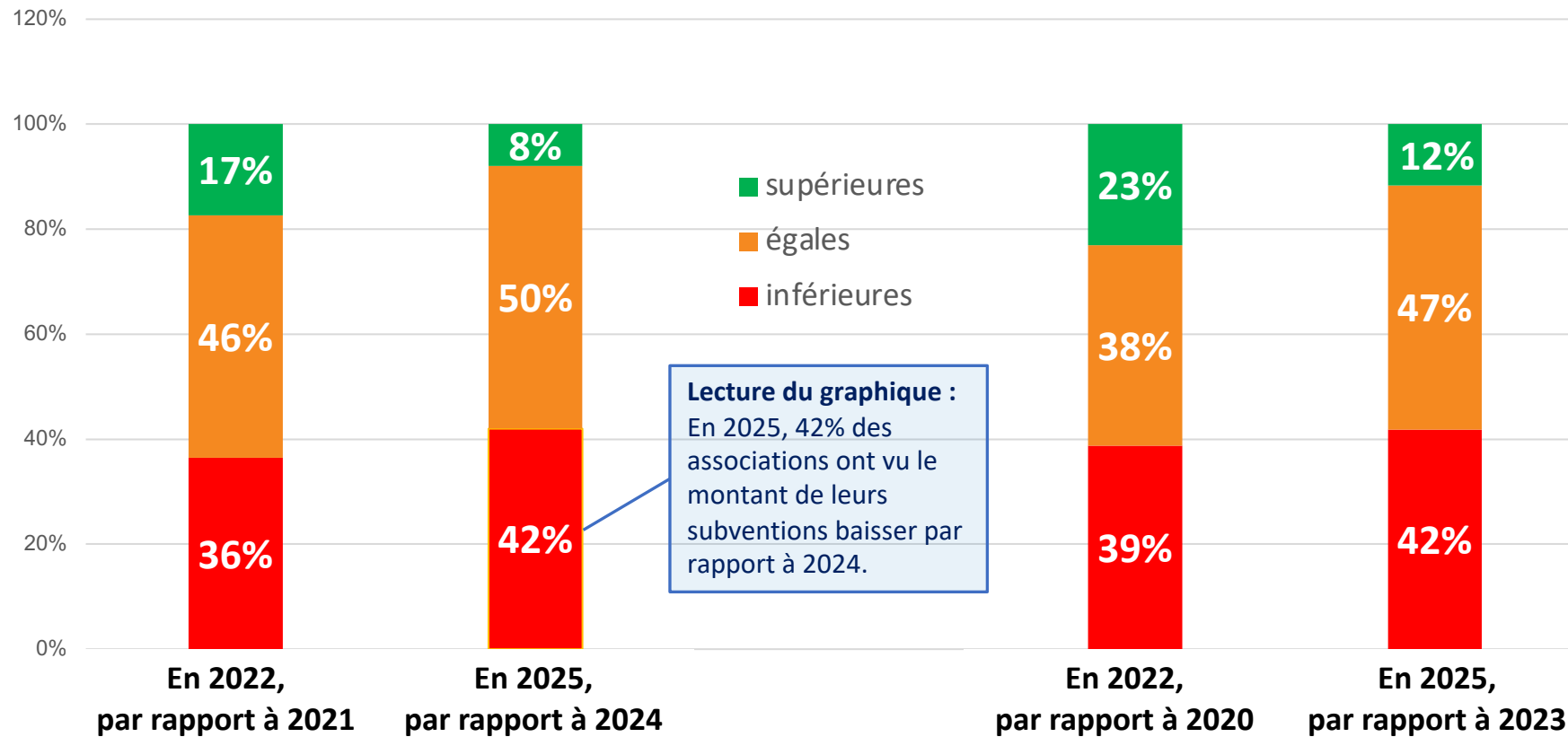


Avec les régions, c'est au niveau national que les baisses de subventions sont les plus marquées.

* 92 % des associations non-employeuses ne demandent aucune subvention nationale (contre 77% des associations employeuses).

En 2022 *, les associations culturelles qui recevaient des subventions de l'État connaissaient déjà une baisse ou une stagnation du montant de leurs subventions. Cette évolution à la baisse s'amplifie en 2025.

Évolution des subventions nationales :



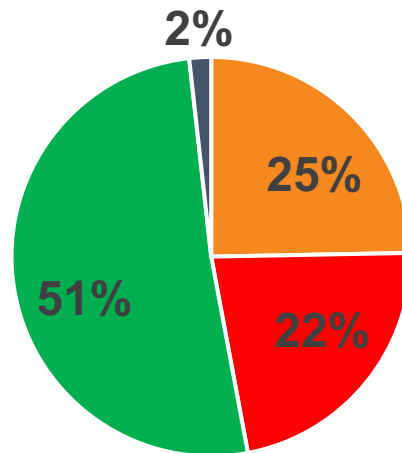
Une hétérogénéité toujours marquée dans l'évolution des subventions nationales.

* Lors du 5^e Baromètre de la COFAC

Financements et trésorerie

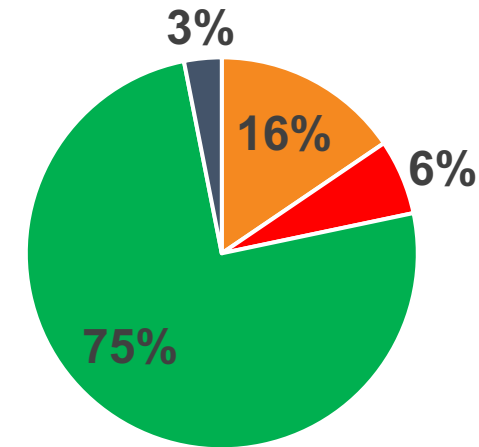
Difficultés en matière de trésorerie au cours des 3 dernières années (entre 2023 et 2025) :

Associations employeuses :



- Oui, de manière ponctuelle
- Oui, de manière récurrente
- Non
- Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question

Associations non-employeuses :

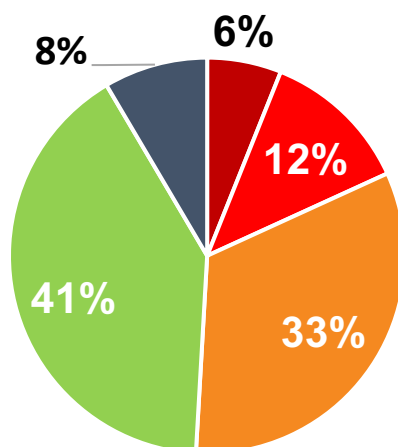


Près **d'une association employeuse sur deux** a eu des difficultés de trésorerie au cours des 3 dernières années. Pour la moitié d'entre-elles, ce sont des difficultés récurrentes.

Financements et trésorerie

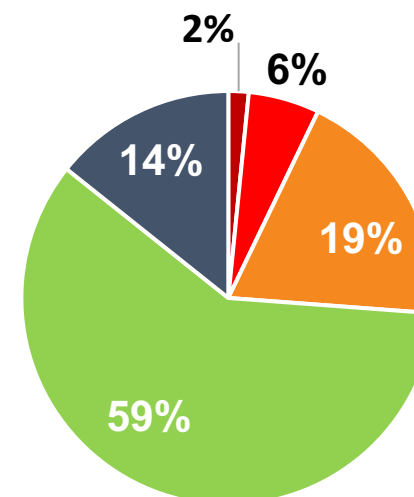
À compter d'aujourd'hui, combien de mois d'exploitation sont couverts par votre trésorerie ?

Associations employeuses :



- Moins de 1 mois
- Entre 2 et 3 mois
- Entre 3 et 6 mois
- Plus de 6 mois
- Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question

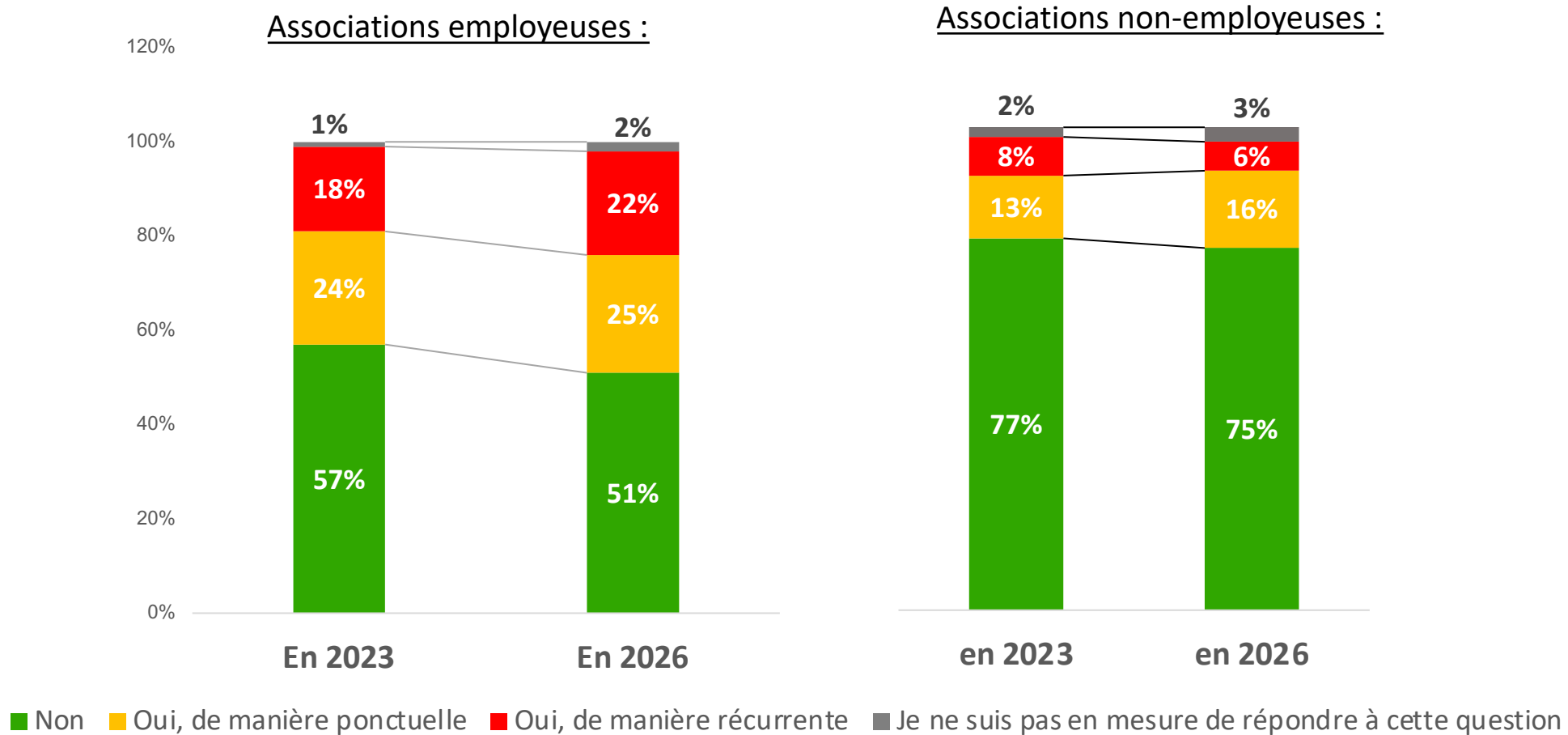
Associations non-employeuses :



Près **d'une association employeuse sur cinq** connaît une situation de trésorerie très préoccupante, faisant peser un risque élevé sur l'emploi, la pérennité des projets et de la structure, ainsi que la santé de leurs dirigeants. 8% des associations non-employeuses sont dans le même cas.

Difficultés en matière de trésorerie au cours des 3 dernières années :

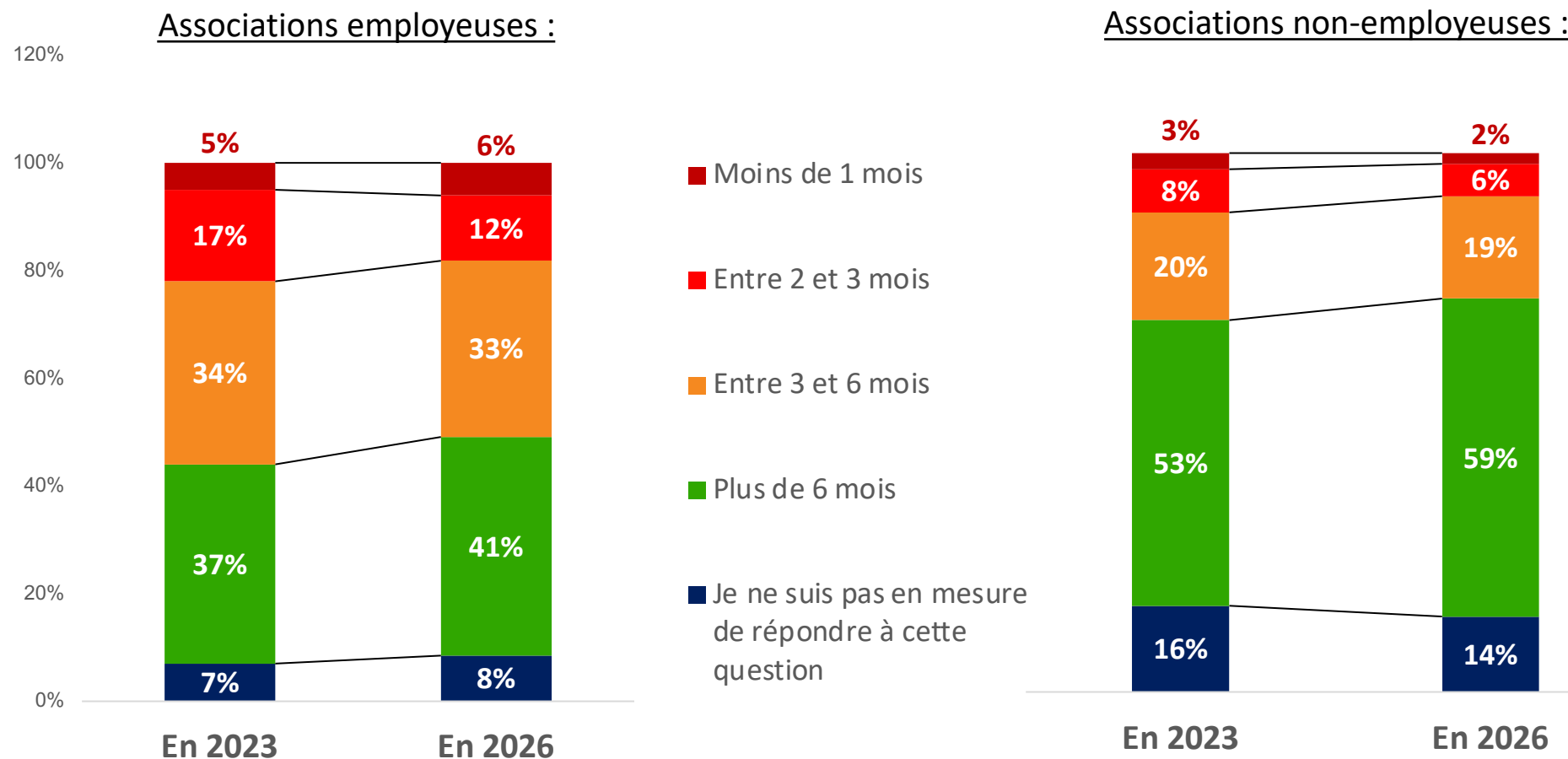
En 2023*, une peu moins d'une association culturelle employeuse sur deux rencontrait déjà des difficultés de trésorerie. Les difficultés de trésorerie croissent et de façon plus marquée pour les associations employeuses.



* Lors du 7^e Baromètre de la COFAC

À compter d'aujourd'hui, combien de mois d'exploitation sont couverts par votre trésorerie ?

En 2023*, 17% des associations culturelles avaient moins de 3 mois de trésorerie et 5% avaient moins d'1 mois.



* Lors du 7^e Baromètre de la COFAC

Financements et trésorerie

Témoignages des associations répondantes sur leurs financements :

« Budget : 300 K€ annuel, baisse de 50% des soutiens en 2026 (secteur culturel)! Nous connaissons un problème de trésorerie sans précédent au bout de 15 ans d'existence. Nous ne savons pas si nous allons tenir les prochains mois. »
Association de danse (75)

« Nous sommes déficitaires depuis deux ans ... Cette année j'ai demandé une subvention qui a été refusée par le plan fanfare. (trop de demandes) Nos instruments commencent à vieillir, on finance par autofinancement . Là notre tuba est irréparable. Nous n'avons pas de solution. »
Orchestre amateur (67)

« Nos cotisations d'adhérents et nos subventions ne permettent pas de boucler le budget, nous devons faire appel au mécénat ce qui est précaire, sans visibilité pour l'avenir, et chronophage pour les bénévoles. »

Fanfare (38)

« Le financement est égal depuis des années et ne tient donc aucun compte de la hausse du coût de la vie ce qui entraîne une érosion de nos capacités d'investissement et donc de développement. »
Ecole de théâtre (62)

« L'association possède un matelas, une réserve financière qui lui permet jusqu'à maintenant d'éponger les déficits passés. Mais ça s'amenuise, cela va de soi. »
Cinéma associatif (86)

« L'augmentation des subventions provient d'un développement de l'association vers un statut supérieur, encouragé par les financeurs publics »
École de musique (17)

« Sans aucune subvention, nous limitons nos besoins techniques et de scénographie, nous couvrons nos frais (déplacements notamment) sur nos ressources personnelles, l'un de nos membres bénévoles assure la mise en scène, trois membres amis bénévoles assurent à tour de rôle la technique son. »
Compagnie de théâtre amateur (34)

« Depuis plusieurs années, la Commune met à notre disposition, par convention écrite, une salle qui nous permet de répéter un soir par semaine et de jouer un week-end dans la saison. Nous animons deux ateliers théâtre dans une maison de quartier ce qui constitue une rentrée conséquente d'argent pour notre association. »

École de théâtre (41)

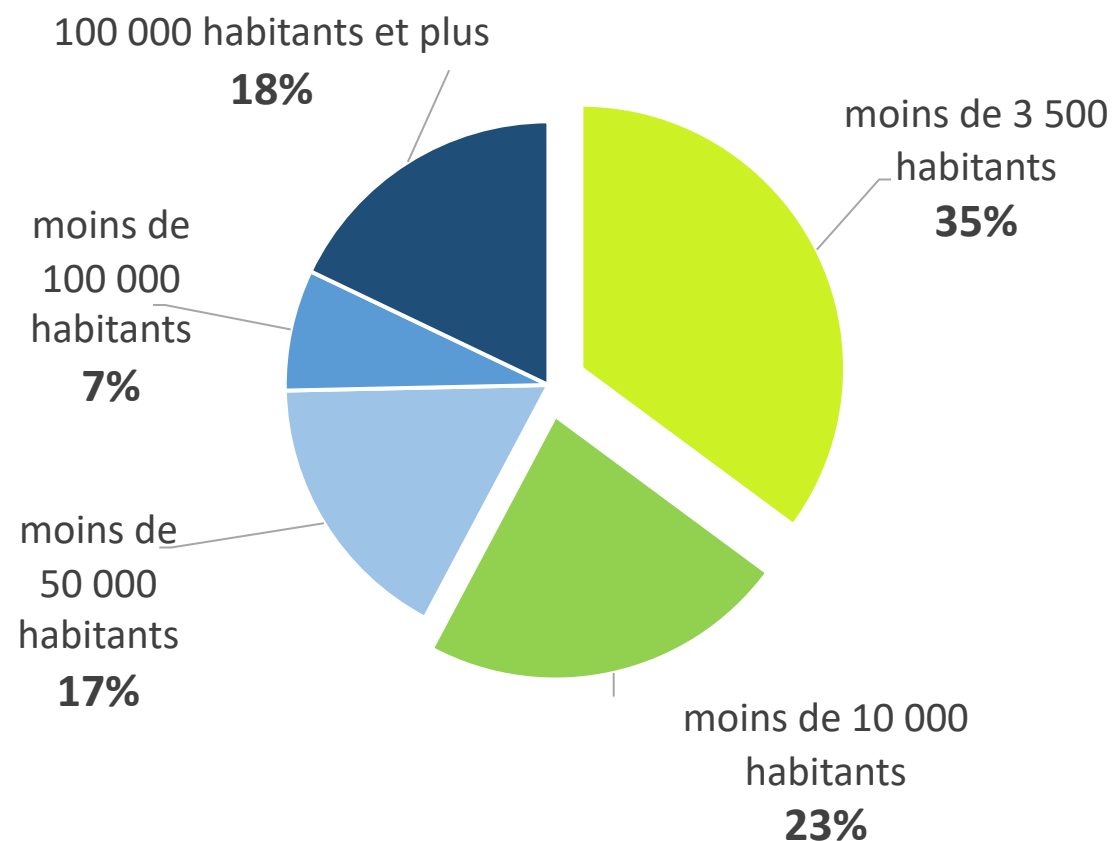
« 500 € de plus de la part de la commune mais 10% de moins du département. Et le département annonce de nouvelles baisses de subvention. Notre demande de subvention à la DRAC a été rejetée en 2025. »

École de musique (74)



Après les municipales

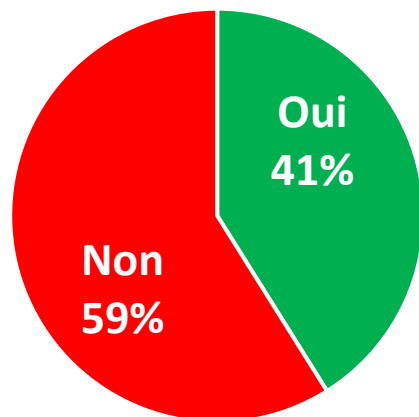
Votre association se trouve dans une ville de :



Près des **2/3 des associations répondantes** se trouve dans une ville de moins de 10 000 habitants

Après les municipales

Les municipales étaient-elles un enjeu pour votre association ?



Seulement 2 associations sur 5
considéraient les municipales
comme un enjeu.

« Les associations n'ont jamais été un enjeu car elles irriguent la vie du village et répondent à la demande des habitants. »

Compagnie de théâtre amateur (60)

« Notre orchestre a toujours pu compter sur les municipalités successives, quelques soient leurs bords du fait de notre très forte implication dans la cité. »

Orchestre amateur (92)

« La municipalité tant au niveau des élus que des salariés a vraiment œuvré à nous soutenir autant que possible. Il était vraiment important que cette équipe municipale soit reconduite. »

Festival de musique et cabaret associatif (18)

« Une seule liste, peu de soutien, élus un peu endormis. »

Compagnie de théâtre amateur (82)

« Nous dépendons très peu des finances locales. Notre subvention est petite. »

Association d'amis de musées
(76)

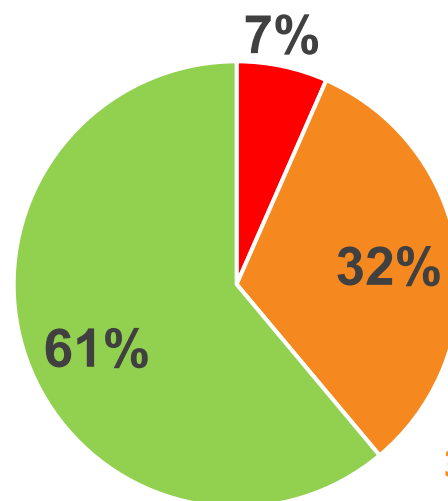
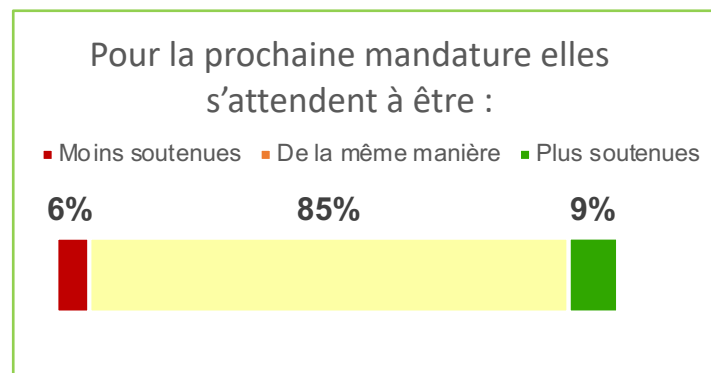
« Non pas vraiment. L'adjoint à la Culture était une personne compétente. La municipalité a changé de bord, nous attendons de voir quels seront nos nouveaux interlocuteurs. »

Chorale (85)

Après les municipales

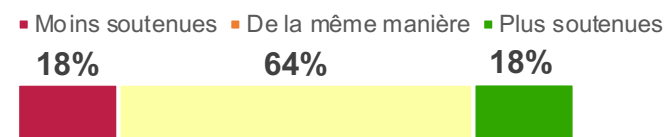
Focus villes de moins de 10 000 habitants : le sentiment des responsables associatifs sur le soutien apporté par la municipalité à leur association et plus largement la vie associative culturelle étaient soutenues par la municipalité

61 % des associations répondantes se sentent suffisamment soutenues



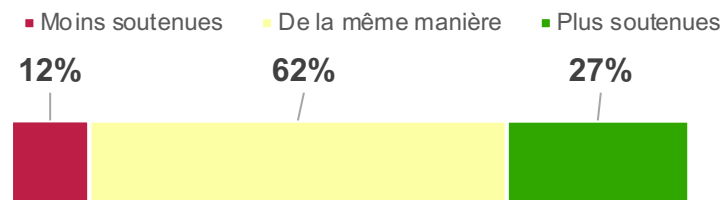
7 % des associations répondantes se sentent pas du tout soutenues

Pour la prochaine mandature elles s'attendent à être :



32 % des associations répondantes se sentent insuffisamment soutenues

Pour la prochaine mandature elles s'attendent à être :

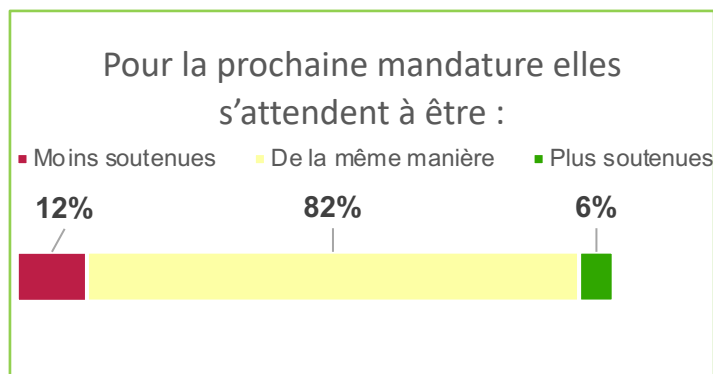


Parmi les associations qui se sentent insuffisamment soutenues (**32%**), **1 association sur 3** pensent qu'elle sera plus soutenue avec la nouvelle mandature.

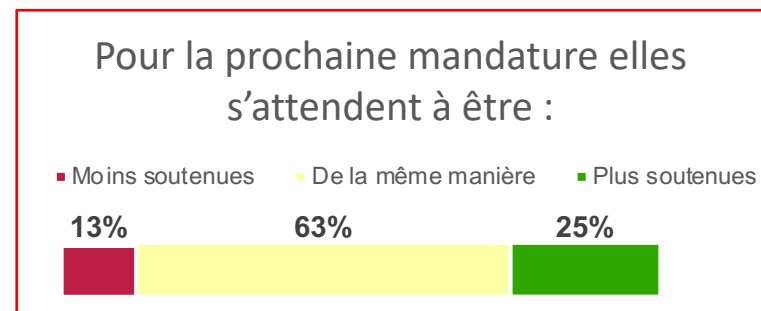
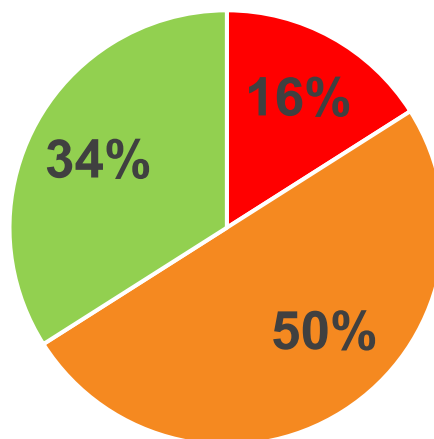
Après les municipales

Focus villes de plus de 100 000 habitants : le sentiment des responsables associatifs sur le soutien apporté par la municipalité à leur association et plus largement la vie associative culturelle étaient soutenues par la municipalité

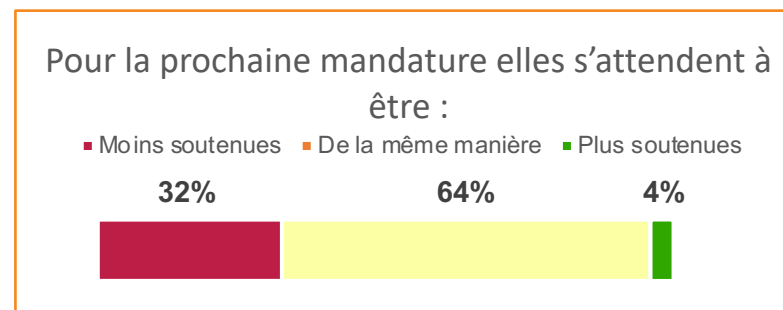
34 % des associations répondantes se sentent suffisamment soutenues



16 % des associations répondantes se sentent pas du tout soutenues



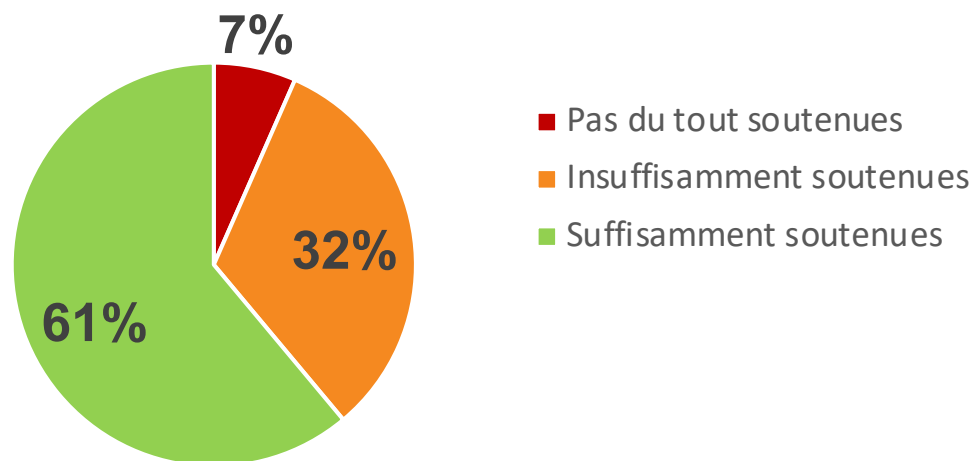
50 % des associations répondantes se sentent insuffisamment soutenues



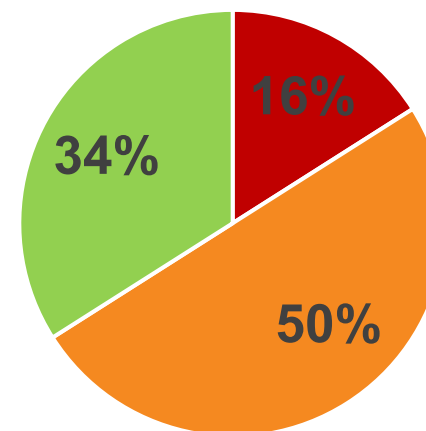
Une association sur deux se sent insuffisamment soutenue. 32% d'entre elles pensent qu'elles le seront encore moins lors de la prochaine mandature.

Après les municipales

Villes de moins de 10 000 habitants :



Villes de plus de 100 000 habitants :

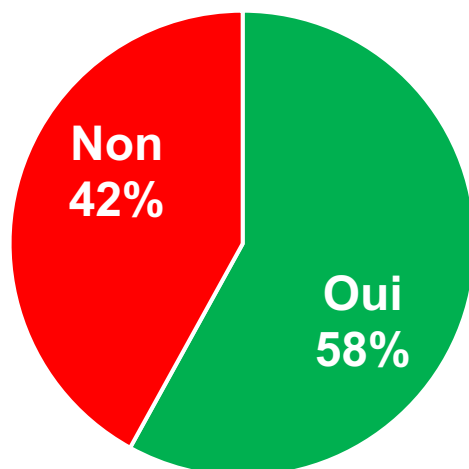


Sans surprise, **les associations situées dans les petites communes et notamment en zone rurale continuent à se sentir beaucoup plus soutenues que dans les communes de plus de 100 000 habitants.** La facilité de contact quotidien avec les élus continue de jouer son rôle, même à l'heure du numérique. Cependant, même si la volonté de soutien aux associations culturelles persiste, les contraintes budgétaires s'imposent aussi à ces municipalités.

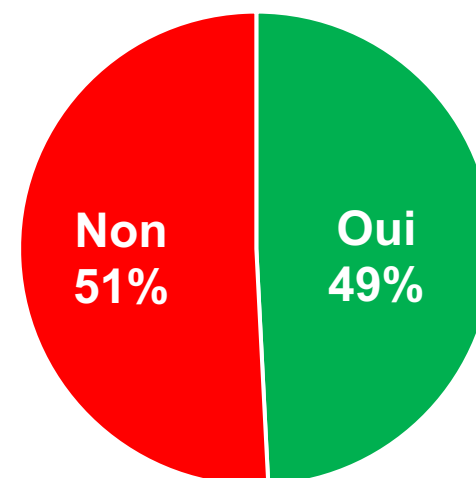
Culture & Santé

Est-ce que les effets des pratiques artistiques et culturelles sur la santé et le bien-être constituent un enjeu pour votre association ?

Associations employeuses :



Associations non-employeuses :



les effets des pratiques artistiques et culturelles sur la santé et le bien-être constituent un enjeu pour **plus d'une association répondantes sur 2**. Cet enjeu est plus présent au sein des associations employeuses.

Culture & Santé

Est-ce que les effets des pratiques artistiques et culturelles sur la santé et le bien-être constituent un enjeu pour votre association ? (réponse libre)

Parmi les effets spécifiques des pratiques artistiques et culturelles relevés par les associations répondantes, leur rôle sur **le lien social** est présent dans 40% des réponses, suivi par **le bien être** (36%) et **la santé mentale** (20%). Plusieurs associations, notamment musicales, indiquent également faire de la prévention sur les risques des pratiques artistiques (audition, troubles musculosquelettiques...) pour la santé . Quelques témoignages mettent en avant l'importance d'avoir des **espaces intergénérationnels**.

Lorsque le public bénéficiaire est évoqué, ce sont les **séniors** qui sont le plus souvent mentionnés (10% des réponses), suivi par **les personnes souffrant d'un handicap** (7%) , les **jeunes** (7%), les **enfants** (7%), et enfin les personnes éloignés et/ou précaires (5%).

« Nous travaillons sur beaucoup de projets de Cirque Adapté, en lien avec différents publics (séniors, handicap, troubles, PJJ, personnes incarcérées, (ré)insertion...). »

École de Cirque (40)

« Les jeunes ne vont pas bien et la pratique artistique est une bulle d'air pour eux. »

MJC (94)

« Dispositif adapté au handicap, éveil du tout petit, atelier sur les troubles musculosquelettiques (TMS), webinaire sur la santé mentale ... »

École de musique (33)

« Réduction de l'anxiété, confiance en soi, relations humaines. »

Association de spectacles historiques (13)

« Nous sommes convaincus que la pratique musicale contribue directement au bien-être physique, mental et social de ses membres. Jouer dans un orchestre favorise la concentration, la mémoire, la gestion du stress, la confiance en soi ainsi que le maintien du lien social entre les générations. La musique permet également de lutter contre l'isolement et participe à l'épanouissement personnel de chacun, quel que soit son âge. »

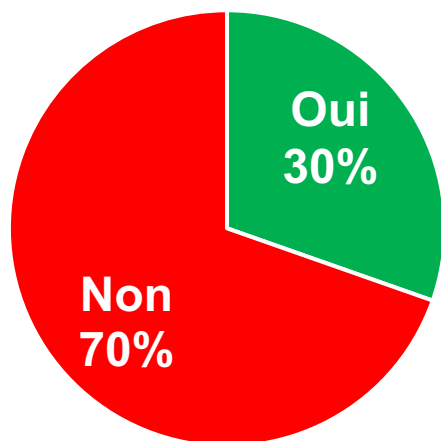
Orchestre amateur (67)



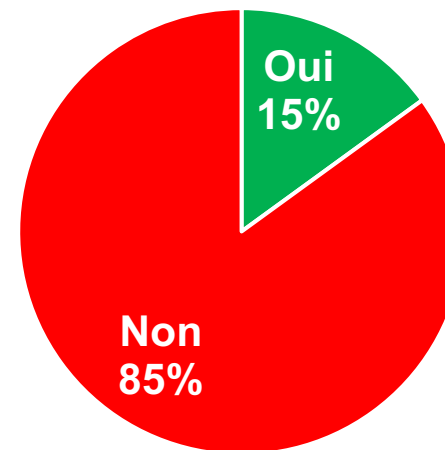
Culture & Santé

Avez-vous mis en place des actions ou projets spécifiques autour des enjeux de santé et de bien-être ?

Associations employeuses :



Associations non-employeuses :



La mise en place d'actions spécifiques reste cependant limitée ; les associations employeuses sont **2 fois plus nombreuses** à les mettre en place.

Culture & Santé

Avez-vous mis en place des actions ou projets spécifiques autour des enjeux de santé et de bien-être ?

(Réponse libre)

« Travail corporel en lien avec le chant, posture, respiration... Nous avons fait une Intervention durant deux semaines auprès d'une association qui fait de l'alphabétisation avec des migrants d'âges différents, autour des chants de leurs pays respectifs. Résultats très forts sur le partage de sa culture avec d'autres, le sentiment de fierté, le bonheur de chanter ensemble. Beaucoup de rires et d'interactions positives entre les participants, apprenants et enseignants. »

Chorale (85)

« Mise en place de week-end de formation sur la santé du musicien. »

École de musique (21)

« Actuellement, nous proposons une pièce traitant de la perte progressive de la mémoire, qui alterne entre rires et larmes. Les premières représentations reçoivent un chaleureux accueil du public malgré nos craintes. »

Compagnie de théâtre amateur (26)

« Avec la mairie : ciné-débats sur la santé mentale et sur une agriculture durable. »

Cinéma associatif (06)

« Dizaines de projets musicaux avec des résidents d'EHPAD, des personnes en situation de handicap physique ou psychique, des personnes hospitalisées... La pratique artistique permet de retrouver confiance en soi, de renforcer le sentiment d'appartenance à un collectif et de permettre à chacun de révéler son potentiel de créateur. »

Association de diffusion musicale (77)

« Notre association favorise la pratique musicale collective dans un esprit de convivialité, d'entraide et de bienveillance. Nous accompagnons les jeunes musiciens dès leur formation jusqu'à leur intégration dans l'orchestre, favorisant ainsi leur développement personnel et social. Les répétitions, concerts et activités associatives permettent de créer du lien social, de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe et de contribuer au bien-être de nos membres. Nous participons également à des manifestations locales favorisant la rencontre intergénérationnelle et l'accès de tous à la culture. »

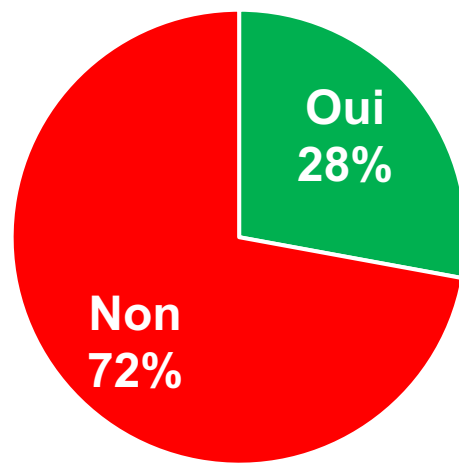
Orchestre amateur (67)



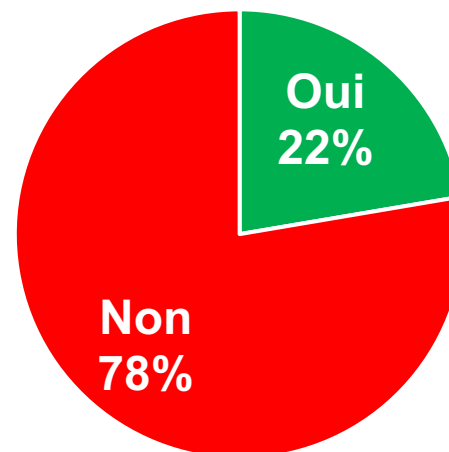
Culture & Santé

Si non, souhaitez-vous mettre en place ce type d'actions ?

Associations employeuses :



Associations non-employeuses :



Près **d'une association sur quatre** souhaite mettre en place des actions liées aux effets de la Culture sur la santé et le bien-être. Cette mise en place nécessite des compétences spécifiques, de la formation, des moyens humains et des capacités budgétaires.

Culture & Santé

Si non, souhaitez-vous mettre en place ce type d'actions ?

(Réponse libre)

« Nous souhaitons développer davantage les actions favorisant le bien-être et le lien social par la pratique musicale. Notre objectif est notamment de renforcer l'accompagnement des jeunes musiciens, de favoriser les échanges intergénérationnels, d'encourager l'inclusion de tous les publics et de participer à des événements associant culture, santé et qualité de vie. Nous restons ouverts à tout partenariat ou dispositif permettant de valoriser les bienfaits de la musique sur le bien-être individuel et collectif. »

Orchestre amateur (80)

« Théâtre et santé , je ne vois pas le lien »

Compagnie de théâtre amateur (76)

« Manque de moyens financiers et humains, ainsi que de connaissances du sujet. »

Fanfare (80)

« Pas pour le moment, mais d'autres associations sur notre thématique principale le font, nous envisageons de possibles partenariats. »

Cinéma associatif (75)

« Pas utile, car ça ne peut pas être quantifié et cela dépend des attentes de chacun. »

Cinéma associatif (37)

« Nous sommes une petite association, pas assez de moyens humains pour cela. En revanche, en 2026, pour la 1ère fois, nous aurons une association de prévention des risques en milieu de fête qui sera présente. »

Association organisatrice de festivités (18)

« notre école est trop petite »

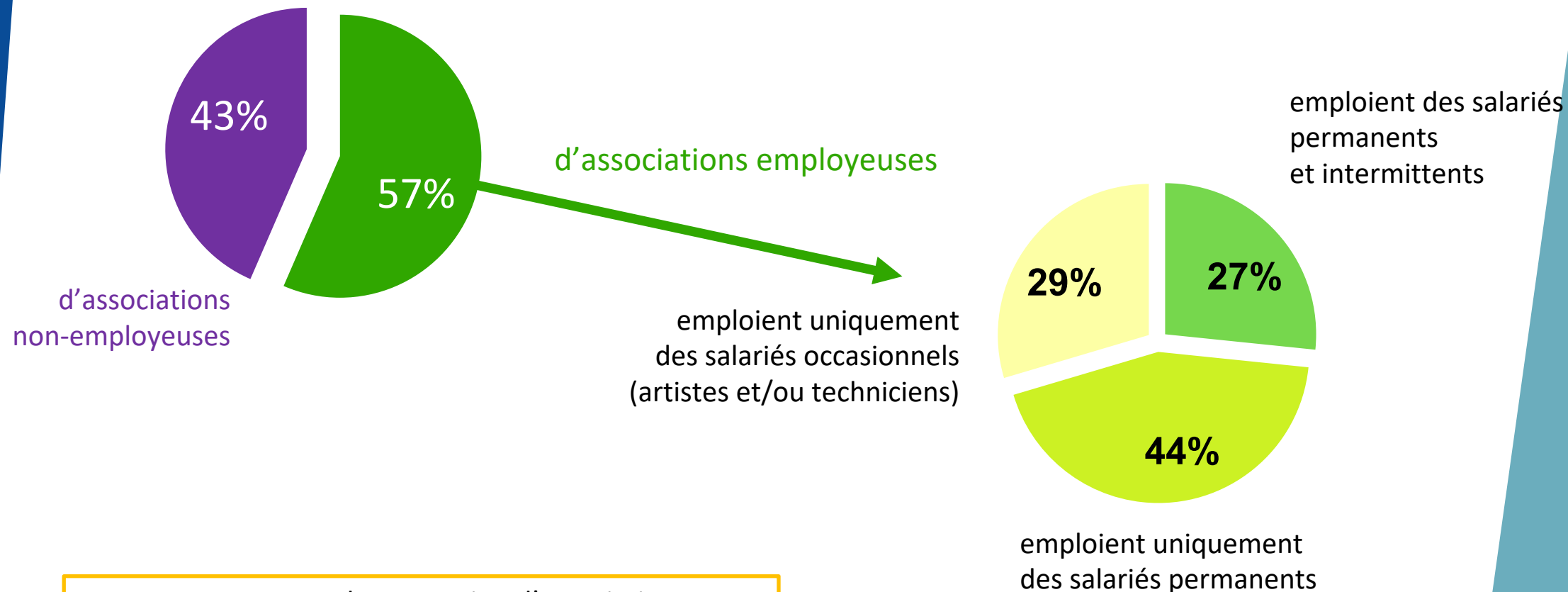
École de musique (71)

« Une réflexion va être lancée. »

École de musique (34)



Profil des 299 associations répondantes : emploi

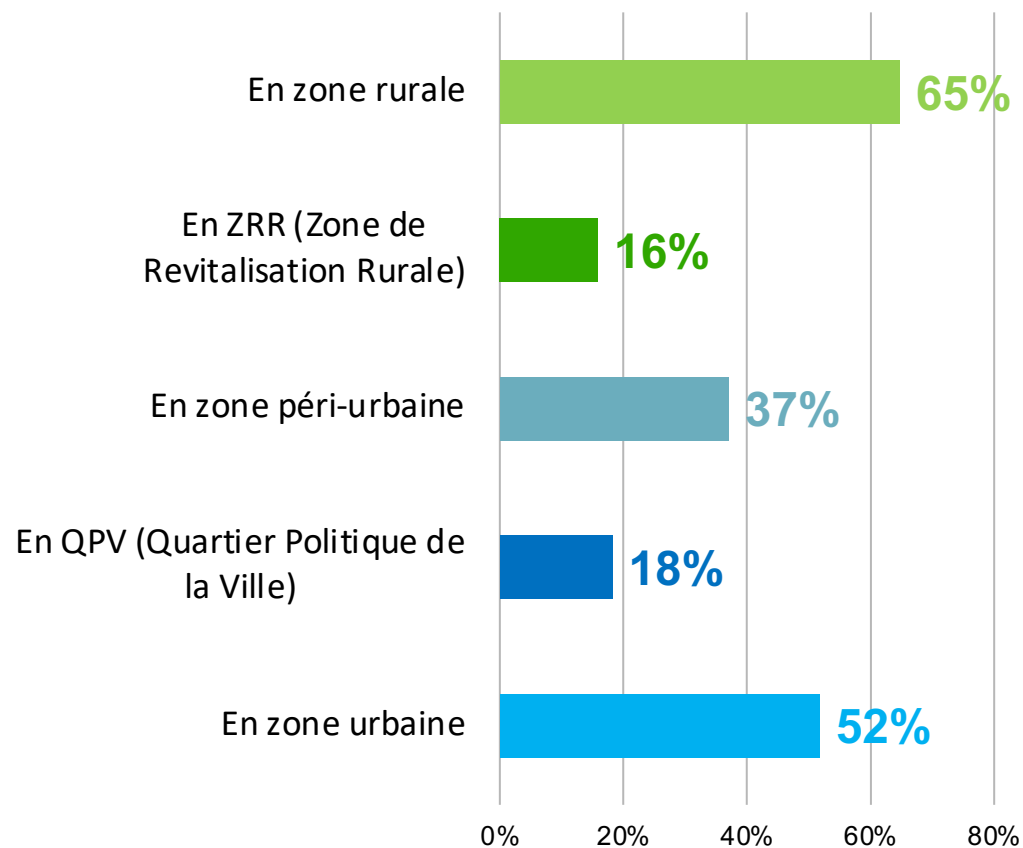


NB : En France, la proportion d'associations employeuses parmi l'ensemble des associations culturelles est de 14%*.

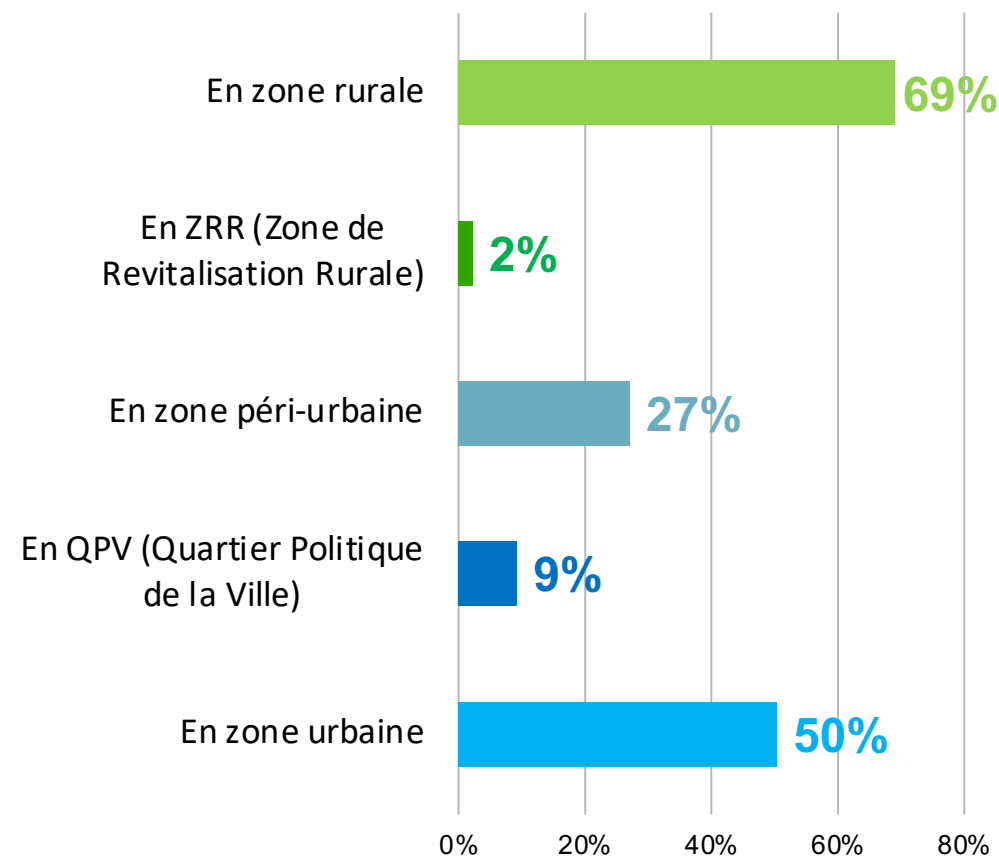
* Les associations culturelles, DEPS, ministère de la Culture, 2024.

Profil des 299 associations répondantes : zones géographiques d'actions

Les associations **employeuses** mènent leurs actions :



Les associations **non-employeuses** mènent leurs actions :



* Plusieurs réponses étaient possibles.

11e Baromètre Flash de la COFAC

Alors que les associations culturelles font face à des difficultés croissantes de trésorerie, les tensions sur leurs financements fragilisent leur capacité à maintenir leurs activités, leurs emplois et leurs projets. **Une association employeuse sur deux a connu des difficultés de trésorerie au cours des trois dernières années**, et près d'une sur cinq dispose aujourd'hui de **moins de trois mois de trésorerie**.

Dans ce contexte, la stabilité apparente de certaines subventions ne doit pas masquer l'érosion de la capacité d'action des associations. **Lorsque les financements stagnent tandis que les coûts augmentent, les fonds propres et les réserves jouent le rôle d'un amortisseur, mais cet amortisseur n'est pas inépuisable** : son érosion réduit progressivement la capacité des associations à absorber les imprévus, à investir et à se développer.

Les associations adaptent déjà leur modèle, notamment par l'augmentation des tarifs et la recherche de nouvelles ressources de financement. Cette capacité d'adaptation repose de plus en plus sur les bénévoles, mais elle atteint ses limites car la pression engendrée n'est pas soutenable à terme.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les associations culturelles continuent d'innover, notamment dans le champ de la santé et du bien-être : **plus d'une association répondante sur deux considère les effets des pratiques artistiques et culturelles sur la santé comme un enjeu pour son activité**, mais les moyens humains, financiers et la formation restent des freins à la prise en compte de la dimension « santé » dans leur activité.

Dans un contexte de difficulté économique globale du pays, le maintien de l'emploi culturel, du bénévolat et de la diversité des pratiques nécessite donc **un soutien public clair aux besoins de la société et adapté aux réalités économiques des associations**. Il s'agit de permettre de préserver leur capacité d'agir, donc leur citoyenneté, et de continuer à faire vivre la culture, renforcer la cohésion, le lien social et le bien-être dans les territoires.

11e Baromètre Flash de la COFAC

Méthodologie

Sondage en ligne adressé aux responsables des associations culturelles
du 4 mai au 7 juillet 2026. ➤ 299 réponses reçues.

Analyse réalisée par la COFAC en septembre 2026

COFAC – Association Loi 1901
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS
www.cofac.asso.fr

Nous contacter :

Marie-Claire MARTEL
Présidente
marieclaire.martel@icloud.com

Eva CAMPS
Coordinatrice nationale
eva.camps@cofac.asso.fr

Tél. 01 43 55 60 63

